



Commercial  
sexual  
exploitation  
of children

Exploitation  
sexuelle  
des enfants  
à des fins  
commerciales

Explotación  
sexual  
comercial  
de los niños

## De Stockholm à Yokohama

En août 1996, 122 gouvernements se sont réunis à Stockholm (Suède) pour examiner la question de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et pour s'engager à lutter contre celle-ci. Le premier Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales a été une rencontre sans précédent. Accueillie par le Gouvernement suédois agissant en coopération avec l'UNICEF, l'organisation de mobilisation ECPAT et le Groupe d'ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant, elle était la première rencontre en vue de laquelle des gouvernements, un organisme des Nations Unies et des acteurs de la société civile avaient voulu conjuguer leurs efforts en tant que partenaires égaux pour tenter de porter remède à cette grave violation des droits des enfants à la santé, à la sécurité et à la protection, et de leur droit de ne pas subir de préjudice.

Cinq ans plus tard, en 2001, le Gouvernement japonais et les autres co-organisateurs – l'UNICEF, ECPAT International et le Groupe d'ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant – invitent les gouvernements, les organisations non gouvernementales (ONG), les acteurs intergouvernementaux et les représentants du secteur privé, les jeunes et d'autres personnes œuvrant en vue d'éliminer l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales à se rencontrer pour faire le bilan de ce qui a été accompli.

Lors de ce congrès de travail, il s'agira essentiellement d'actualiser l'information, de mettre à profit l'expérience accumulée depuis Stockholm, de se communiquer les enseignements retirés et d'approfondir la connaissance de la question, de dégager de meilleurs principes d'action, de forger de nouveaux partenariats, voire de s'engager encore plus à fond dans la voie ouverte au Congrès précédent.

S'il se propose d'appeler l'attention de la communauté internationale sur l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, le deuxième Congrès mondial, qui se tiendra du 17 au 20 décembre 2001 au Centre de conférences du Pacifique Yokohama, compte également obtenir des résultats sur quatre plans :

- Un bilan des progrès réalisés dans l'application du Programme d'action de Stockholm;
- L'affermissement de la volonté politique d'appliquer le Programme d'action et le renforcement des activités complémentaires;
- Un inventaire des principaux problèmes ou lacunes en matière de protection des enfants contre l'exploitation sexuelle;
- La mise en commun des données d'expérience et des pratiques recommandables dans ce domaine.

Le Congrès consistera en séances plénières lors desquelles les gouvernements, les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales et les autres acteurs de la société civile feront le bilan des efforts qu'ils ont déployés pour appliquer le Programme d'action depuis 1996, se communiqueront des informations sur les changements et les nouveaux enjeux apparus depuis 1996 et étudieront les moyens de poursuivre et d'accentuer les efforts faits pour combattre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.

## **La Déclaration et le Programme d'action de Stockholm**

Non contents de s'investir dans 'un partenariat mondial' contre le défi lancé par l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, les participants au Congrès de Stockholm ont demandé à 'tous les Etats, agissant en coopération avec les organisations nationales et internationale et avec la société civile', de prendre les mesures suivantes :

- accorder un niveau élevé de priorité et allouer des ressources adéquates à l'action contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales;
- promouvoir une coopération renforcée entre tous les secteurs de la société et renforcer le rôle des familles dans la protection des enfants;
- criminaliser toutes les formes d'exploitation sexuelle des enfants, sanctionner tous ceux qui s'y livrent et s'assurer que les enfants victimes de ces pratiques ne soient pas sanctionnés;
- revoir, réviser, mettre en œuvre et promouvoir les lois, politiques, programmes et pratiques afin d'éliminer l'ESEC;
- concevoir et mettre en œuvre des plans et programmes sensibles aux différences entre les sexes aux fins de prévention, de protection, de réadaptation et de réinsertion;
- créer un climat permettant aux parents et autres responsables légaux des enfants de remplir leurs obligations envers les enfants;
- mobiliser les partenaires politiques et autres;
- accroître le rôle de la participation populaire, y compris la participation des enfants, à la prévention et à l'élimination de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.

Cette Déclaration d'engagement et d'intention s'accompagnait d'un Programme d'action détaillé assorti d'objectifs spécifiques dans les domaines suivants : coordination et coopération, prévention, protection, réadaptation et réinsertion, et participation de l'enfant. Ces objectifs couvrent un champ très large et présentent des propositions détaillées d'activités à confier à un large éventail d'acteurs et de secteurs – gouvernements, professionnels des médias, ONG et secteur privé, par exemple.

En particulier, le Programme d'action demandait d'avoir, à l'horizon 2000 :

- Elaboré des programmes d'action nationaux assortis d'indicateurs de progrès, d'objectifs et d'un calendrier d'exécution visant à réduire le nombre des enfants exposés à l'exploitation sexuelle;
- Mis en place des dispositifs d'application et de contrôle, ou centres de liaison, aux niveaux national et local permettant de réunir et de partager des données désagrégées sur les enfants exposés à l'exploitation sexuelle à des fins commerciales et sur leurs exploiters.

## **Susciter les interventions les plus diverses**

La présentation des rapports sur l'application du Programme d'action et l'examen des thèmes qui se sont fait jour depuis 1996 seront entrecoupés de réunions de groupes de travail au cours desquelles des exposés seront présentés et discutés de façon à donner aux participants les moyens d'approfondir leur réflexion lorsqu'il s'agira pour eux de tirer les enseignements du passé récent et de se demander comment aller plus loin en vue d'éliminer l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.

Des ateliers organisés sur des thèmes très divers se proposent de faciliter un partage plus précis et plus direct d'informations sur les données d'expérience, les méthodes, les enseignements tirés et les difficultés restant à surmonter. La présence des médias internationaux est recherchée et encouragée, non seulement en raison du rôle décisif qu'ils jouent dans ce domaine, mais aussi parce qu'il est essentiel, dans l'optique de la protection des enfants et de la tolérance zéro envers ce phénomène, que le public soit conscient et bien informé du problème de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.

Les enfants et les jeunes participeront au Congrès de Yokohama, mais ils seront de surcroît accueillis par la ville de Kawasaki dans les jours précédant cette rencontre et ils auront alors la possibilité d'examiner entre eux la question de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales. Du 13 au 16 décembre, les enfants et les jeunes des pays du monde rendront compte de la situation dans leurs régions respectives et prépareront leur contribution au Congrès de Yokohama.

À quelques semaines du mois de décembre, une série de consultations régionales permettront à un public plus nombreux de participer au processus préparatoire. Organisées par l'UNICEF au nom des gouvernements et de leurs partenaires et par la communauté des ONG au nom des acteurs de la société civile et des gouvernements, ces consultations axeront leur réflexion sur les problèmes et spécificités des régions concernées. Elles permettront par ailleurs aux organisations locales qui pourraient être incapables de se rendre au Japon de prendre part elles aussi au processus d'échange de données d'expérience et d'exploitation des résultats et donneront à un plus grand nombre de jeunes l'occasion de faire entendre leur voix.

### **Exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales : bilan depuis 1996**

On a fait des progrès depuis 1996 : on a pris des dispositions pour soustraire des enfants à l'exploitation et contribuer à leur réadaptation et à leur réinsertion dans la société; des campagnes ont sensibilisé l'opinion à la question et ciblé des groupes spécifiques qu'il est indispensable d'amener à prendre conscience de ce problème; on a exécuté des projets destinés à protéger les enfants particulièrement vulnérables à l'exploitation; on a mené des travaux de recherche qui permettent de mieux comprendre les exploiters, les mécanismes et les obstacles à surmonter.

Un Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants a été adopté et ouvert à la signature. La Convention 182 de l'OIT a été adoptée en juin 1999; elle stipule que les membres de l'OIT doivent prendre immédiatement des mesures efficaces pour interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. Un Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants a également été adopté et ouvert à la signature. Les législations nationales ont été révisées et renforcées, et plus de 21 pays peuvent dorénavant appliquer une législation extraterritoriale, qui permet de poursuivre pénalement les nationaux qui ont commis des infractions contre des enfants dans d'autres pays. Trente-quatre pays ont élaboré un Programme national d'action contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et 26 autres ont entrepris de le faire. Cela dit, nous n'avons encore fait qu'effleurer le problème.

Chaque année, des millions d'enfants sont sacrifiés sur l'autel du plaisir sexuel et de la cupidité d'exploiteurs du monde entier. Il est impossible de dire combien d'enfants sont victimes de cette activité criminelle, car ils sont le plus souvent maintenus à l'abri des regards indiscrets – enfermés dans des bordels minables, vendus dans des camions assurant le commerce transfrontalier, exploités parfois très loin de chez eux, dans des villes et des pays où la traite les a conduits, quand ce n'est pas dans des écoles et centres commerciaux de banlieues très classes moyennes.

En effet, aucun pays ne peut se vanter de ne pas connaître l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, toutes les sociétés sont concernées et aucun enfant n'est parfaitement protégé. La pauvreté, les pratiques traditionnelles, le racisme et la discrimination, les familles dysfonctionnelles, la drogue et les conflits, comme le simple fait d'être de sexe féminin, augmentent la vulnérabilité des enfants à l'exploitation sous toutes ses formes. Mais le développement de la société de consommation, les idées fausses sur la sexualité et la santé et, par-dessus tout, l'augmentation de la demande et la cupidité ont pour conséquence que beaucoup d'enfants que l'on ne considérerait pas *a priori* comme vulnérables sont eux aussi menacés. L'isolement procuré par de nouveaux moyens de communication, de portée pourtant mondiale, permet aux harceleurs et exploiters en ligne de prendre des enfants pour

cible tandis que l'industrie de la pédopornographie satisfait de plus en plus rapidement un nombre croissant d'exploiteurs à distance.

La demande repose sur des agresseurs tant pédophiles que non pédophiles. L'offre est assurée quand des familles pauvres vendent sciemment ou non leurs enfants à des fins d'exploitation sexuelle, quand des 'mémés' racoleuses promettent à des villageois un revenu tiré de leurs enfants, par des souteneurs et des tenancières de maisons de prostitution pour qui les enfants sont une marchandise comme une autre, et par des associations de malfaiteurs qui font la traite des enfants comme s'il s'agissait d'articles de contrebande. Et toutes ces activités bénéficient de vastes complicités : les chauffeurs de taxis qui facilitent les rencontres, les réceptionnistes d'hôtel qui ferment les yeux et les voisins qui pardonnent ses marottes au type d'à côté.

Où qu'elle ait lieu, sous quelque forme qu'elle se présente et quel que soit l'individu ou le groupe qui la facilite, une chose est sûre : l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales est très répandue et n'est jamais très loin.

*La présente note d'information a été établie par le Groupe d'ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant et ECPAT International en vue du 2<sup>e</sup> Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.*